



AG-PSYC | 2024-2025

Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur - sciences psychologiques et de l'éducation

Cette formation est organisée en horaire aménagé.

Le programme 2024-2025 est susceptible d'être modifié. Celui-ci est donné à titre indicatif.

Mnémonique du programme

AG-PSYC

Type d'études

Agrégation/secondaire supérieur

Langue de l'enseignement

français

Horaire

horaire aménagé

Catégorie / thématique

Sciences humaines et sociales / Sciences psychologiques

Campus

Solbosch

- les stages d'observation ;
- les stages actifs en milieu réel d'enseignement et les exercices didactiques supervisés par le professeur de didactique de la discipline et ses maîtres de stage ;
- la pratique réflexive.

Méthodes d'enseignement

Il est exigé de la part des futurs enseignants une très bonne maîtrise de la langue française tant orale qu'écrite. Les professeurs de didactique ou des cours généraux se montreront par conséquent particulièrement attentifs à cet aspect. Un étudiant pourra être déclaré en échec s'il apparaît des lacunes manifestes en ce qui concerne la maîtrise de la langue française et en particulier de son orthographe.

Guide de l'étudiant·e AESS

- > Télécharger le guide de l'étudiant·e AESS ICI [https://education.ulb.be/medias/fichier/aess-guide-de-l-etudiant-e-2022-23_1670923234558-pdf?ID_FICHE=61469&INLINE=FALSE]

Objectif des études

Ce programme s'adresse aux étudiants désirant entreprendre une formation les préparant à devenir professeur dans l'enseignement secondaire supérieur.

Les + de la formation

Les stages, qui comportent notamment :

Débouchés

Professeur dans l'enseignement secondaire supérieur.

Contacts

✉ benoit.bolliandi@ulb.be

☎ +32 2 650 66 93

Président du jury

Thomas BARRIER

Secrétaire du jury

Nadine POSTIAUX



Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur – sciences psychologiques et de l'éducation

L'agrégation (30 crédits) peut être réalisée en 1 an ou 2 ans au terme des études de licence ou de master à finalité approfondie ou spécialisée.

Chaque partie du programme doit comprendre un nombre de crédits voisin de 15, le total des deux parties devant totaliser 30 crédits. Dans tous les cas, les séminaires, travaux pratiques, exercices, etc. doivent être suivis au cours de la même année académique que les cours auxquels ils sont associés.

http://www.ulb.ac.be/facs/psycho/docs/MementoAEES_SciencesPsychoEduc_2013-14.pdf

Année unique | AG-PSYC

Formation générale

EDUC-E520 **Aspects socio-historiques, psychologiques, culturels, éthiques et de neutralité de l'enseignement** | Jose-Luis WOLFS (Coordonnateur), Alain COLSOUL, Philippe VIENNE et Pascal VREBOS

5 crédits [cours magistral: 60h] 1e et 2e quadrimestre Français

PEDA-E510 **Pédagogie et didactique, aspects généraux** | Thomas BARRIER (Coordonnateur) et Nathanaël FRIANT

5 crédits [cours magistral: 60h] premier quadrimestre Français

Formation spécifique

PSYC-E6001 **Méthodologie spéciale des matières d'ordre psychologique et pédagogique: enseign. secondaire et sup.** | Yann LHOSTE (Coordonnateur)

5 crédits [cours magistral: 24h] premier quadrimestre Français

PSYC-E6002 **TP de Méthodologie spéc. des matières d'ordre psychologique et pédagogique : enseign. second. et sup** | Yann LHOSTE (Coordonnateur)

5 crédits [travaux pratiques: 48h] année académique Français

PSYC-E603 **Stages et exercices préparatoires aux stages**

5 crédits [travaux pratiques: 36h] année académique Français

PSYC-E604 **Pratique réflexive** | Yann LHOSTE (Coordonnateur)

5 crédits [travaux pratiques: 24h] deuxième quadrimestre Français